

FORMULAIRE DE RÉSERVATION DE MATÉRIEL

à transmettre à la CC du Pays de Craon : materiel@paysdecraon.fr

Version avril 2024

UTILISATEUR

COMMUNE DE :

Nom de la Commune / Association :

Nom - Prénom du responsable :

Téléphone portable :

Adresse postale :

E-mail :

Nom du référant montage/démontage :

Téléphone (**Obligatoire**) :

Remis en Mairie le :

Cachet Mairie :

Signature de l'utilisateur :

Nota : La demande de réservation de matériel sera complète à la réception du : présent formulaire, extrait de registre de sécurité complété et signé et attestation d'assurance de l'utilisateur. Un règlement d'utilisation du matériel a été signé par chaque commune du Pays de Craon et est disponible dans les mairies. Les caractéristiques techniques du matériel ainsi que la procédure d'enlèvement et restitution sont décrites au verso de ce formulaire.

BESOIN EN MATÉRIEL

Cocher suivant les lieux de stockage ci-dessous et indiquer la (les) quantité(s) nécessaires. Le stock disponible par site est indiqué entre parenthèses. Pour les tentes de réception, nous autorisons à réserver seulement la moitié du stock afin de permettre la réservation aux autres utilisateurs.

RENAZÉ

Lieu de stockage et d'enlèvement : Annexe salle omnisports

Tentes de réception (8) * :

Éclairage (24) :

Coffret électrique (8) :

Rallonges (12) :

Chaises bois (200) :

Chaises plastique (480) :

Grilles (9) :

Pieds (12) :

Parquet (60 m² X 4) :

Barrières (25) :

Podium modulable (60 m²) :

Tables (85) :

Gouttières (4) :

CRAON

Lieu de stockage et d'enlèvement :
Centre administratif intercommunal

Tentes de réception (4) * :
Pas d'éclairage

Grilles (25) :

Pieds (30) :

Barrières (12) :

COSSÉ Le VIVIEN

Lieu de stockage et d'enlèvement :
Annexe salle du FCC

Tentes de réception (8) * :

Éclairage (4) :

Gouttières (4) :

! Les coffrets et appareillages électriques mis à disposition par la Communauté de Communes du Pays de Craon doivent faire l'objet d'un contrôle périodique dès leurs installation. Il est réglementairement à la charge de l'exploitant du matériel (communes, associations...) et doit être effectué avant l'ouverture au public.

*Tentes : en cas de montage sur un sol dur, les utilisateurs engagent leur responsabilité, ils doivent répondre aux préconisations du fabricant en matière de lestage - Annexe ci-jointe pour le montage et préconisations.

OBJET ET DATES DE LA MANIFESTATION

OBJET DE LA MANIFESTATION :

DATE(S) DE LA MANIFESTATION :

| JOUR | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI | DIMANCHE |
|------------|-------|-------|----------|-------|----------|--------|----------|
| MATIN | | | | | | | |
| APRÈS-MIDI | | | | | | | |

Cocher dans le tableau suivant la durée d'utilisation du matériel (afin de faciliter les chevauchements pouvant survenir les week-ends). Si un problème de chevauchement survient, le matériel devra être libéré le lendemain matin à 7h pour que les utilisateurs suivants puissent les reprendre dès 7h, sauf si accord entre associations.

Un état des lieux au départ et au retour du matériel sera réalisé. Prévoir au minimum 2 personnes pour charger/décharger le matériel.

DATE D'ENLÈVEMENT MATÉRIEL :

au lieu de stockage initial du matériel

DATE RETOUR MATÉRIEL :

au lieu de stockage initial du matériel

Un RDV sera à prendre systématiquement avec l'agent sur site pour convenir de l'horaire exact.

CADRE RÉSERVÉ À LA C.C. DU PAYS DE CRAON

Réservation reçue de la mairie le :

Retournée en mairie le :

Acceptée - Matériel/Nombre :

Refusée pour motif :

PIÈCES REÇUES :

Extrait du registre de sécurité complété et signé
(en fonction du site de stockage) pour les tentes
Attestation d'assurance de l'utilisateur

Commentaires :

MATÉRIEL : CARACTÉRISTIQUES - ENLÈVEMENT & RESTITUTION PAR SITE DE STOCKAGE

Prendre RDV systématiquement avec l'agent du site concerné
Prévoir au minimum 2 personnes pour charger/décharger le matériel

PROCÉDURE ENLÈVEMENT / RESTITUTION MATÉRIEL

Quand la manifestation est le week-end :

Habituellement : Enlèvement le vendredi et restitution le lundi

Quand la manifestation est en semaine :

Habituellement : Enlèvement la veille et restitution le lendemain

CARACTÉRISTIQUES MATÉRIEL

RENAZÉ

Tente de réception (8) : surface 60 m² chacune

Dimensions : 5 m X 12 m - Hauteur latérale : 2 m

Hauteur faitâge : 3.30 m - Longueur tubes (pour transport) : 4m

Éclairage (24)

Grilles (9) : dimensions H 1.70 m X 1.20 m

2 tablettes 80 X 30

Pieds (12)

Chaises en plastiques (480)

Chaises en bois (300)

Parquet (240 m²) : 4 X 60 m², soit 15 lames de 5 m X 0.80 m pour 60 m² par chapiteau, à transporter par camion en engin agricole.

Barrières (25)

Podium (60 m²) : structure métallique modulable, à transporter avec véhicule + 3.5 T

Tables (85) : tables rectangulaires 2.20 m X 0.70 m

Gouttières (4)

Lieu de stockage :

Annexe derrière la Salle omnisport, rue des sports



Contacter 10 jours avant l'enlèvement

Services techniques de Renazé :

Sabrina NOUEL 06 78 36 19 37 ou

Mairie S.T. au 02 43 06 87 42 / 02 43 06 40 14

CRAON

Tente de réception (4) : surface 60 m² chacune

Dimensions : 5 m X 12 m - Hauteur latérale : 2 m

Hauteur faitâge : 3.30 m - Longueur tubes (pour transport) : 4m

Grilles (9) : dimensions H 1.53 m X 1.23 m

Pieds (30) : dimensions H 1.85 m

Barrières (15)

Lieu de stockage :

Centre administratif Intercommunal,
ZA de Villeneuve, rue de Buchenberg



Contacter 10 jours avant l'enlèvement

Joël CHARLES au Centre administratif au 06 20 66 30 56

(CC du Pays de Craon : 02 43 09 61 64)

COSSÉ-LE-VIVIEN

Tente de réception (8) : surface 60 m² chacune

Dimensions : 5 m X 12 m - Hauteur latérale : 2 m

Hauteur faitâge : 3.30 m - Longueur tubes (pour transport) : 4m

Éclairage (4)

Gouttières (4)

Lieu de stockage :

Annexe salle du FCC, route de Loiron



Contacter 10 jours avant l'enlèvement

Mairie de Cossé-le-Vivien - 02 43 98 80 24

Le week-end (en cas d'urgence) : 06 14 42 50 51

Nota : Nos tentes de réception sont vérifiées tous les 2 ans par un bureau de vérification. En cas de montage sur sol dur, les utilisateurs engagent leur responsabilité et doivent répondre aux préconisations du fabricant en matière de lestage.